

APPEL À CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT D'ÉTUDIANTS AU TITRE DES FORMATIONS PAYANTES, POUR LE COMPTE DE L'ANNEE ACADEMIQUE 2025-2026

** **Important** : ce présent appel à candidatures concerne uniquement les niveaux de Licence 2, Licence 3, Master 2 et quatre certificats, dont la deuxième année de Capacité en Droit. .*

L'Université numérique Cheikh Hamidou Kane (UN-CHK) porte à la connaissance du grand public que la deuxième phase de la campagne de recrutement d'auditeurs au titre des formations payantes pour le compte de l'année académique 2025-2026 est exceptionnellement prolongée **jusqu'au samedi 3 octobre 2026**. Pour rappel, les cycles concernés sont **les licences (2 et 3); le Master (2) et les certificats**.

1. MODALITÉS ET CONDITIONS GÉNÉRALES

Ces formations ciblent notamment :

- les étudiants ;
- les professionnels (salariés, auto-emploi, entrepreneurs, etc.) ;
- les fonctionnaires et agents de l'État ;
- les agents des collectivités locales ;
- les agents des ONG et les acteurs de la société civile ;
- Les professionnels de l'éducation, de la petite enfance, de l'accompagnement scolaire ;
- toute personne qui souhaite accroître ses connaissances et/ou renforcer ses capacités et ses compétences
- etc.

Ces formations sont déroulées à distance (via une plateforme de formation en ligne), et à ce titre, elles sont accessibles quel que soit le lieu de résidence (au Sénégal ou à l'étranger) ou le statut socioprofessionnel. L'équipement informatique (ordinateurs, etc.) et la connexion (Internet) sont requis pour suivre les enseignements.

Les apprenants inscrits dans ces formations de l'UN-CHK bénéficieront tout au long de leur parcours d'un dispositif d'encadrement adapté et efficace afin de faciliter l'apprentissage à distance via la plateforme et exceptionnellement via le réseau des Espaces numériques ouverts (ENO) à travers le territoire national (cf. liste des ENO jointe en annexe du présent document).

Les examens seront organisés à 100% en ligne, avec un dispositif de surveillance éprouvé.

2. LISTE DES FORMATIONS & DOMAINES DE SPÉCIALITÉ

Les formations concernées par le présent appel sont les suivantes :

PÔLES	CYCLES	FORMATIONS
PÔLE SCIENCES, TECHNOLOGIE ET NUMÉRIQUE (STN)	LICENCES	• Communication Digitale (L2) • Mathématiques Appliquées et Informatique (Maths/informatique) (L2) • Sciences Informatiques et Mathématiques de la Cyber sécurité (SIMAC) (L2)
	MASTERS	• Big Data Analytics (M2) • Multimédia et Communication Digitale (MCD) (M2) • Ingénierie logiciel (MIL) (M2) • Systèmes Réseaux et Infrastructures virtuelles (MSRIV) (M2)
PÔLE SCIENCES ECONOMIQUES, JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION (SEJA)	LICENCES	• Administration économique et social (AES) (L2) ○ Parcours Administration et Gestion des Territoire (AGT) ○ Parcours Gestion des Ressources humaines (GRH) • Sciences économiques et de Gestion (L2) ○ Parcours Economie Appliquée • Sciences Juridiques ((L2 et L3) ○ Parcours Droit privé (L2 et L3) ○ Parcours Droit public (L2 et L3)
	MASTERS	• Sciences juridiques (M2) ○ Parcours Droit privé ○ Parcours Droit public
	Capacité	• Capacité en Droit (2^{ème} année)
PÔLE LETTRES, SCIENCES HUMAINES ET DE L'EDUCATION (LSHE)	MASTERS	• Anglais (M2) ○ Parcours Littérature ○ Parcours Linguistique
	Certificats	• Certificat au Tutorat en ligne • Certificat en Administration et Gestion des Établissements d'Enseignement • Certificat à la Petite enfance

3. CONDITIONS D'ADMISSION

Les modalités d'admission aux différentes formations sont précisées dans le tableau ci-dessous :

NIVEAUX D'ÉTUDES / CYCLES			
Capacité en Droit (Admission en 2 ^{ème} année)	Licence (Admission en L2)	Master (Admission en M2)	Certificat
Avoir validé la première année Duree : une année académique	<u><i>Pour une admission en L2</i></u> : Avoir validé la Licence 1 <u><i>Duree : une année académique</i></u> <u><i>NB</i></u> : Les candidats issus des établissements d'enseignement privé doivent fournir l'attestation de réussite de la Licence 1 accompagnée du document d'habilitation ou lien URL, délivrée à leur établissement d'origine par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.	<u><i>Pour une admission en M2</i></u> : Être titulaire d'un Master 1 dans une spécialité ou une discipline en relation avec la formation demandée + Avoir un bon dossier académique. Duree : une année académique <u><i>NB</i></u> : Les candidats issus des établissements d'enseignement privé doivent fournir les attestations de réussite de la Licence et du Master 1, accompagnées du document d'habilitation ou lien URL, délivrée à leur établissement d'origine par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.	- Être titulaire d'un diplôme de l'Éducation nationale (CFEE, BFEM, autres ; - Avoir une bonne connaissance de la langue française (à l'écrit et à l'oral). Durée : six mois

4. DROITS DE SCOLARITÉ ET MODALITÉS DE PAIEMENTS

Les droits de scolarité ainsi que les modalités de paiements sont établis comme suit :

Capacité en Droit (Admission en 2^{ème} année)	Licence (Admission en L2)	Master (Admission en M2)	Certificat
Coût annuel total : 300 000 F CFA payables comme suit : - Droits d'inscription : 120.000 francs CFA - Frais de scolarité mensuels : 30.000 francs CFA par mois pour une durée de six mois par an.	Coût annuel total : 400 000 F CFA payables comme suit : - Droits d'inscription : 120.000 francs CFA - Frais de scolarité mensuels : 40.000 francs par mois pour une durée de sept mois par an.	Coût annuel total : 500 000 F CFA plus 100.000 francs supplémentaires en Master 2 pour la soutenance de mémoire payables comme suit : -Droits d'inscription : 150.000 francs CFA - Frais de scolarité mensuels : 50.000 francs CFA par mois pour une durée de sept mois par an. NB : Pour le master 2, les étudiants s'acquitteront en dehors du coût annuel de la formation, des frais d'encadrement supplémentaires qui s'élèvent à 100.000 francs CFA payables en deux tranches à la fin du semestre 3	Coût annuel total : 300.000 F CFA payables comme suit : - Droits d'inscription : 120.000 F CFA - Frais de scolarité mensuels : 30 000F CFA par mois payables en six versements

NB1 : Les candidats doivent obligatoirement s'acquitter de frais de dossiers d'un montant de 10.000 francs CFA

NB2 : les frais de dossiers ne sont pas remboursables

NB3 : L'option d'un paiement intégral est aussi acceptée

NB4 : Après l'inscription de l'auditeur, les procédures de suspension, d'annulation ou de remboursement des frais d'inscriptions sont régies par le règlement intérieur de l'UNCHK. . Les candidats et les futurs étudiants sont invités à prendre connaissance de l'intégralité de ce règlement, disponible sur notre site internet à

l'adresse <https://www.unchk.sn/ufc/reglements/>

Toute demande devra être formulée avant le démarrage des enseignements, par écrit adressée au Directeur de l'UFC et accompagnée de l'ensemble des justificatifs nécessaires.

NB5 : Tout auditeur admis et ayant acquitté ses frais d'inscription est considéré comme engagé pour l'ensemble de l'année académique. Dès lors, il est redevable de la totalité des frais de scolarité correspondants, ceux-ci demeurant exigibles.

Les candidats admis recevront ultérieurement un complément d'informations par rapport aux modalités de paiement des droits de scolarité. Quoiqu'il en soit, les paiements pourront se faire selon plusieurs moyens : (i) auprès des services habilités de l'UN-CHK, (ii) via les opérateurs de transfert d'argent, (iii) par virement interbancaire.

5. PROCEDURE DE DEPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le dépôt des dossiers de candidature s'effectue exclusivement en ligne, via la plateforme <https://admission.unchk.sn> (les dépôts physiques ou les envois de dossier par mail ne seront pas acceptés).

La procédure se fait en cinq étapes :

1. S'inscrire ou créer un compte via la plateforme <https://admission.unchk.sn>
2. Renseigner le formulaire de candidature en ligne
3. Joindre à ce formulaire les photocopies légalisées (en version électronique) des pièces suivantes :

- Diplômes et attestations de réussite
- Relevés des notes
- CV
- Carte nationale d'identité ou Passeport
- Habilitation de l'établissement par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'Innovation (MERSI) ou organe équivalent
- Attestations d'activités professionnelles

4. Payer les frais de dossiers (10.000 francs CFA)

5. Soumettre le formulaire accompagné des pièces ci-dessus mentionnées

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

Un guide d'utilisation est disponible sur la plateforme pour accompagner l'utilisateur à chacune des étapes de la procédure.

Un tutoriel détaillé pour une meilleure appropriation de la plateforme d'admission est également disponible sur notre chaîne Youtube à travers le lien suivant : <https://urls.fr/cbFT6b>. Ce support vous guidera pas à pas dans votre démarche.

5. Démarrage des cours

- Démarrage des cours de familiarisation avec l'environnement numérique de travail : octobre 2026
- Démarrage des cours de spécialité de novembre 2026

6. CONTACTS

Pour toute demande d'informations :

- adresser un mail à l'adresse suivante : contactufc@unchk.edu.sn ou appeler au 30 108 00 82.

Les informations additionnelles relatives aux formations (conditions d'admission et d'inscription, contenus des formations, etc.) sont également disponibles au niveau :

- du portail web de l'UFC <https://www.unchk.sn/ufc> et du site web de l'UN-CHK : <https://www.unchk.sn/>
- de la plateforme d'admission : <https://admission.unchk.sn>

LISTE ET CONTACTS DES ESPACES NUMERIQUES OUVERTS (ENO) DE L'UNCHK

ENO	TÉL	EMAILS	ADRESSES
BIGNONA	76 637 82 39	eno.bignona@unchk.edu.sn	Bâtiment Centre de Réinsertion Sociale Bignona
DAKAR	76 555 26 74	eno.dakar@unchk.edu.sn	Mermoz, à côté de l'Ecole Supérieure d'Economie Appliquée (ESEA ; ex ENEA)
DIOURBEL	76 637 82 43	eno.diourbel@unchk.edu.sn	à côté du Pôle Emploi-Entrepreneuriat et à 100m du Lycée d'Enseignement général (LEG) de Diourbel.

GUEDIAWAYE	76 555 26 73	eno.guediawaye@unchk.edu.sn	Route de la Corniche, Guédiawaye, près de la station CLEAN OIL
KAOLACK	76 621 08 34	eno.kaolack@unchk.edu.sn	Centre ville Kaolack. Coeur de ville.
KOLDA	77 240 99 18	eno.kolda@unchk.edu.sn	Saré Kémo à coté du dépôt de poisson
KEUR MASSAR	76 555 26 80	eno.keurmassar@unchk.edu.sn	Quartier Medina Gana SARR
LINGUERE	76 553 82 00	eno-linguere@unchk.edu.sn	Centre Alé Badara, route nationale en face, région médicale
LOUGA	76 425 79 19	eno-louga@unchk.edu.sn	Ndame, à côté du CRFPE, sur la route nationale numéro 02, Commune de Nguidilé
MBOUR	76 637 83 28	eno.mbour@unchk.edu.sn	Quartier Golf, derrière le centre des aveugles
NDIOUM	76 637 83 57	eno-ndioum@unchk.edu.sn	Quartier Medine Niangue
PIKINE	76 555 26 66	eno.pikine@unchk.edu.sn	Bountou Pikine, en face parking SIVOP
PODOR	76 637 83 56	eno.podor@unchk.edu.sn	Avenue Elhadji Oumar TALL en face IEF Podor
SAINT LOUIS	76 555 26 71	eno.saintlouis@unchk.edu.sn	Diolofène, en face du lycée André Peytavin
SEBIKOTANE	76 188 51 84	eno.sebikotane@unchk.edu.sn	Centre socio-collectif de Sébikotane (près de la paroisse de Sébikotane, sur la route nationale 1)
THIÈS	76 637 83 28	eno.thies@unchk.edu.sn	Quartier DIASSAP, à côté de l'ISEP de Thiès
ZIGUINCHOR	76 529 40 38	eno.ziguinchor@unchk.edu.sn	Ziguinchor, Quartier NEMA, Avenue Emile BADIANE, à côté de l'UFR SANTE de l'UASZ.
MECKHE	76 621 09 11	eno.meckhe@unchk.edu.sn	Quartier Ngay Djité, Route nationale à l'entrée de la ville, coté Dakar, près du jardin public SONATEL